

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 16-386-1929 portant Inscription au tableau d'avancement du personnel des bureaux de secrétariats généraux des colonies.

n° 16-386-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1928

Numéro JO
n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro
31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

pris en exécution des lois de finances des 9 décembre 1927 et 19 mars 1928, accordant des majorations d'ancienneté pour service militaire, ont été inscrits au tableau d'avancement du personnel des bureaux de secrétariats généraux des colonies :
Pour l'emploi de chef de bureau de 1re classe. (Pour compter du 1er juillet 1927). M. Kresser.